Conseil du 8e arrondissement

Séance du lundi 16 mai 2022

Question orale adressée à la Maire du 8e arrondissement pour communiquer un point de situation sur les installations de stations Trilib' réalisées et projetées dans l'arrondissement

Madame la Maire,

Il y a un an, l'installation "à titre expérimental" de plusieurs stations Trilib' dans les rues du 8e arrondissement avait suscité une levée de boucliers de la part de riverains déplorant l'absence de concertation et d'information préalable, et s'étonnant des choix de lieux d'installation, par exemple lorsqu'une station était installée sur une voie où le besoin n'était pas évident puisque les copropriétés disposaient toutes de locaux poubelles suffisamment vastes pour stocker les différents bacs de tri.

Ces riverains avaient alors exigé de la Mairie de Paris des garanties pour prévenir la survenance de nouvelles nuisances sonores, olfactives et visuelles, et pour que le slogan municipal "*le tri en bas de chez vous*" ne se transforme pas en nuisances en bas de chez eux.

Ma question est la suivante : pourriez-vous, s'il vous plaît, nous communiquer un point de situation sur les installations de Trilib' réalisées et projetées dans le 8e arrondissement, et le cas échéant suivant quel calendrier ?

Je vous remercie.